

DEC173299DGDS

Décision portant renouvellement du groupement de recherche intitulé « INGENIERIE QUANTIQUE : FONDEMENTS ET APPLICATIONS (IQFA) » – GDR3322

La Présidente,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut de physique ;

Décide :

Art. 1. - Est renouvelé à compter du 1^{er} janvier 2018 le groupement de recherche suivant :

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Côte d'Azur

GDR n° 3322

Intitulé : INGENIERIE QUANTIQUE : FONDEMENTS ET APPLICATIONS (IQFA)

Directeur : M. Jean-Sebastien TANZILLI, Directeur de recherche

Instituts secondaires : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 4, 2, 3, 6, 8

Durée : 5 ans

Art. 2. - Le mandat du directeur mentionné à l'article 1 prend effet au 1^{er} janvier 2018 pour la durée du groupement de recherche.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 21 décembre 2017

La Présidente
Anne PEYROCHE